

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la société Louis Pisoli SA., à Renens.** à Renens (VD), CH-550-0175082-2, fondation (FOSC du 07.05.1966, p. 1498). Aegerter Georges n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Aegerter Roger, désormais au Mont-sur-Lausanne, lequel n'est plus secrétaire, est nommé président et continue à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Tschalär Charles-André, dit Charly, est nommé secrétaire et continue à signer collectivement à deux avec le président. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux, toutefois avec le président: Beeks Pierre, de Rossa, à Granby (Canada). Organe de révision: Intermandat S.A., Société Fiduciaire (CH-550-0099821-0), à Lausanne. Rectificatif. La teneur exacte du nom est: **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la société Louis Pisoli SA.**

Registre journalier no 10418 du 29.08.2008  
(04638386 / CH-550.0.175.082-2)